Conclusions sommaires

Forum conjoint CAD-OCDE et syndicats

Promouvoir le développement inclusif et durable:

Le potentiel des donateurs et du mouvement syndical de soutenir l'impact des entreprises responsables sur le développement

LES SYNDICATS ET DONATEURS DÉBATTENT DU DÉVELOPPEMENT À L'OCDE

Le 30 octobre, des syndicalistes de 18 pays se sont réunis avec des représentants du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, à Paris, pour débattre des pistes existantes et possibles pour une coopération accrue entre les donateurs, le mouvement syndical et les autres parties prenantes.

Erik Solheim, président du CAD, s'est félicité de la tenue de ce dialogue, a reconnu la pertinence des syndicats au processus de développement et souligné l'importance de la croissance inclusive et du rôle du secteur privé.

Marie-Louise Knuppert, vice-présidente de la TUAC (Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE) et secrétaire confédérale élue de la Confédération danoise des syndicats (LO-DK) a attiré l'attention sur le rôle central du travail décent pour sortir de la pauvreté et l'importance du dialogue social en tant qu'instrument de gouvernance au service du développement.

SYNTHÈSE DES PRÉSENTATIONS

Divers exemples tangibles de partenariats et d'initiatives politiques fructifères ont été présentés, qui ont à leur tour débouché sur un certain nombre d'idées concrètes quant à la manière dont la communauté de développement peut contribuer à un développement inclusif.

LE PACTE RELATIF À LA SÉCURITÉ SOCIALE EN INDONÉSIE : Le professeur Hasbullah Thabrany de l'University of Indonesia a expliqué les grandes lignes du programme de « sécurité sociale pour tous » créé pour s'attaquer à l'exclusion et à l'inégalité, plus particulièrement chez les travailleurs de l'économie informelle. Un salaire minimum a été introduit, suivi de lois visant à l'instauration d'une assurance santé universelle. Le lancement d'un programme de « retraite pour tous » est prévu en juillet 2015. Un aspect innovant et ambitieux tient à l'extension de la couverture de sécurité sociale aux travailleurs de l'économie informelle. Les syndicats jouent un rôle-clé dans les débats publics concernant ces politiques en mobilisant une base de soutien public large autour de l'influence positive qu'ils auraient sur une voie de développement économique et social plus équilibrée et inclusive.

Piste de réflexion : Il serait utile de continuer de documenter le cas indonésien et, spécifiquement, de suivre la mise en œuvre à mesure que la politique nationale est déployée, afin de suivre son impact et comprendre les facteurs de pertinence en vue d'une application possible dans différents contextes.

ACCORD RANA PLAZA AU BANGLADESH : Joris Oldenziel, responsable des affaires publiques et de l'engagement auprès des parties prenantes, a présenté l'Accord Bangladesh : Un accord volontaire indépendant mais contraignant entre les organisations syndicales et les enseignes internationales du secteur de l'habillement. À travers cet accord, les enseignes s'engagent à soutenir financièrement les propriétaires d'usines en vue de la mise aux normes et de l'amélioration de leurs usines du textile/habillement. Des incitations sont offertes aux propriétaires d'usines pour qu'ils entreprennent les changements nécessaires et les propriétaires des enseignes s'engagent à rester au Bangladesh durant au moins cinq années et à travailler avec les entreprises concernées durant deux années minimum. Les comités de sécurité et d'hygiène au travail, créés dans le cadre de l'initiative, sont chargés du suivi continu dans les usines et un effort direct est déployé pour autonomiser et former les travailleurs au sujet de leurs droits, notamment le droit de refuser des tâches dangereuses.

Piste de réflexion : L'Accord constitue un bon exemple du type de mesure collaborative qu'il est possible d'atteindre à condition de fournir l'élan nécessaire. Bien que dans ce cas l'initiative ait vu le jour à la suite d'une tragédie, rien n'empêche un rôle plus proactif dans la promotion d'initiatives similaires. De fait, la communauté des donateurs a déjà soutenu des initiatives similaires dans le secteur du textile et de l'habillement (ex. SIDA, H&M et IF Metall), qui fournissent à la fois des preuves et une base pratique en vue de la reproduction d'initiatives similaires.

PROGRAMME BOLSA FAMILIA, AU BRÉSIL : Marina Carvalho de Lorenzo, conseillère au ministère du Développement social et de la Lutte contre la faim, a fait un tour d'horizon de Bolsa Familia, un programme de subvention conditionnelle à trois dimensions : Réduction immédiate de la pauvreté, rupture du cycle intergénérationnel de perpétuation de la pauvreté et promotion du potentiel familial. Le programme a révélé des résultats encourageants, notamment la baisse du taux de décrochage scolaire, la réduction de la mortalité infantile et l'amélioration de la santé infantile, la baisse des indices de pauvreté et d'inégalité et les retombées positives en termes de perspectives économiques.

Piste de réflexion : Les programmes de subvention conditionnelle ont fait l'objet de nombreuses études et les diverses expériences positives sont fréquemment citées comme des exemples de bonne pratique dans les forums spécialisés. Ce nonobstant, force est de constater l'absence d'initiatives communes permettant un partage et un apprentissage sur la base de ces expériences. Aussi une opportunité s'offre-t-elle à nous pour tenter de mobiliser les différentes parties prenantes autour de cette question et envisager, pourquoi pas, l'établissement d'une sorte de plateforme mondiale dans le cadre d'un partenariat existant, tel que le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (PMCED).

L'AGENDA DU TRAVAIL DÉCENT POUR LE DÉVELOPPEMENT : Raymond Torres, directeur de l'Institut international d'études sociales de l'Organisation internationale du travail (OIT), a évoqué

comment l'Agenda du travail décent contribue à la croissance et au développement, tant du point de vue de l'offre (promotion de politiques pour l'emploi, a fortiori pour des catégories sous-représentées comme les femmes et les jeunes, et solution aux pièges de la faible productivité) que de la demande (à travers la protection sociale et l'établissement de salaires minimums). La réalisation et la mise en œuvre de l'Agenda du travail décent peut faciliter la transition de l'économie informelle à l'économie formelle par le biais de compétences et de salaires accrus constitue un aspect essentiel des stratégies de développement durable, dans la mesure où il garantit une croissance économique plus socialement inclusive et donc plus viable. Comme l'exemple édifiant fourni récemment par la Tunisie, où le nouveau contrat social élaboré conjointement entre les partenaires sociaux a été un moteur de la transition démocratique, montrant par-là même comment « ***Le dialogue social se traduit par de meilleures politiques*** ».

Piste de réflexion : Le dialogue social, particulièrement depuis la perspective de l'attention accrue accordée à la création de partenariats inclusifs, est un facteur contributeur essentiel pour un processus de développement durable. Beaucoup de donateurs et de pays en développement ont fait la promotion du dialogue social dans le cadre de leurs stratégies de développement et ont offert une base empirique substantielle pour déterminer les conditions et le moment les plus propices pour un dialogue fructifère.

PRINCIPES DIRECTEURS DE L'OCDE À L'INTENTION DES ENTREPRISES MULTINATIONALES (EMN) : Tihana Bule, économiste/analyste politique, comportement responsable des entreprises, OCDE, a présenté les Principes directeurs à l'intention des EMN comme un outil essentiel dans le domaine de la responsabilité. Les principes directeurs encouragent les contributions positives des EMN et permettent, en même temps, de contenir les effets adverses. Les principes directeurs appellent les EMN à garantir les meilleurs salaires et conditions de travail possibles, en se basant sur les principes d'égalité, d'égalité des chances et de non-discrimination ; à encourager la formation de capital humain et le renforcement de la capacité locale, ainsi qu'à respecter les droits humains.

Piste de réflexion : Les instruments existants dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises et, a fortiori, les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, revêtent d'autant plus d'importance qu'ils suscitent un intérêt croissant pour le secteur privé en tant qu'acteur du développement. Un « *mode d'emploi* » destiné à l'usage des professionnels du développement pourrait constituer un complément utile aux Principes directeurs de l'OCDE en ce qu'ils contribueraient à leur meilleure compréhension et étendraient leur champ d'application.

INNOVATIONS AU PLAN DU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ – Marcel Vernooij, Département du développement économique durable, a introduit les priorités du gouvernement néerlandais : Éradiquer la pauvreté, créer une croissance pérenne et inclusive et garantir le succès des entreprises néerlandaises à l'étranger. Il a mis en exergue les bienfaits mutuels de la coopération au développement et les conditions sine qua non pour un engagement du secteur privé dans le développement : Politiques nationales efficaces, climat propice aux affaires et soutien aux entreprises innovantes. Partant du dialogue (social), de la facilitation et de la normalisation, l'objectif

visé consiste à ce que le secteur public stimule et influence un portefeuille du secteur privé pour des investissements responsables, des marchés inclusifs et des avantages commerciaux.

Piste de réflexion : La stratégie néerlandaise est explicite en termes de son objectif de promotion du développement couplé à l'engrangement de retombées favorables pour les entreprises et les intérêts commerciaux néerlandais. Il s'agit là d'un défi inhérent auquel les donateurs s'affronteront inévitablement s'ils ambitionnent de tirer parti de leur secteur privé et d'engager celui-ci de manière plus directe. Il serait intéressant et utile d'apprendre comment les Pays-Bas et d'autres pays donateurs gèrent les tensions qui peuvent surgir entre les objectifs de développement et les objectifs commerciaux.

PERSPECTIVES FUTURES

Le dialogue entre les représentants du CAD et la délégation syndicale a donné lieu à un consensus large quant à la nécessité de traiter la question du développement économique de manière inclusive et avec la participation des différentes parties concernées. Des références ont été faites à différentes politiques d'agences nationales (et de l'UE) intégrant des approches de développement fondées sur les droits. Le rôle des donateurs pour ce qui est du soutien à des approches novatrices a également été souligné, au même titre que l'importance du soutien à l'exploration de nouvelle idées et de l'apprentissage collaboratif. Diverses questions ont été soulevées sur des enjeux comme la cohérence des politiques, l'évasion/évitement fiscal et la résurgence de « l'aide liée ».

La création d'un ***partenariat sur le dialogue social*** en tant qu'outil "pratique" au service du développement économique et social, notamment eu égard aux politiques liées au secteur privé, a été perçue comme une proposition qui mériterait d'être examinée plus en profondeur dans le cadre, à la fois, du dialogue Syndicats/CAD, du PMCED et d'initiatives individuelles des donateurs en coopération avec les acteurs concernés. Le dialogue social en tant qu'instrument de gouvernance au service du développement peut contribuer à une plus forte appropriation citoyenne, à une responsabilité accrue, au renforcement des politiques nationales et à une meilleure politique de redistribution. Il s'agit d'un instrument de réconciliation et de reconstruction à toute épreuve qui facilite en même temps la paix sociale.

En conclusion, Erik Solheim a indiqué que l' « investissement » au cours des prochaines années devra être aiguillé vers un « investissement au service des pauvres » et devrait pouvoir contribuer aux futurs Objectifs de développement durable. Là où la réduction de la pauvreté a eu tendance, par le passé, à être considérée comme un corollaire de la croissance, le défi de l'abolition de l'extrême pauvreté à l'horizon 2030 supposera un effet beaucoup plus direct et immédiat de la croissance sur la réduction de la pauvreté. Les syndicats ont un rôle en jouer pour maintenir la pression sur les gouvernements et les entreprises et parler au cœur des citoyens ordinaires. Le secteur privé revêt une importance cruciale ; le temps est venu désormais de ne pas seulement pointer d'un doigt accusateur les entreprises qui se conduisent mal mais aussi d'applaudir les entreprises qui se conduisent bien.

Pour plus d'informations, vous pouvez accéder aux présentations des intervenants en cliquant ici.